



## Indemnisation valeur d'achat

Par **cristagallis**, le **21/06/2017** à **21:17**

Bonjour,rrnrJ'ai récemment eu un accident responsable et ma voiture a été considéré irrécupérable par l'expert.rnrCe dernier m'a demandé la facture d'achat puis parce que j'avais appelé à un mandataire:rrnrLa facture hors taxesrrnrLe quitus de TVA rrnrLa facture de commission du mandataire.rnrJ'ai reçu ensuite le rapport d'expertise qui m'invitait à vendre mon véhicule à une valeur proche de la cote argusrrnrMon assureur (MAAF) a reconnu que mon véhicule entrait dans les conditions d'un remboursement en valeur à neuf mais refuse de rembourser la commission du mandataire.rnrDans un second temps mon interlocuteur m'a proposé "un geste commercial" qui couvrirait 2/3 de celle ci.rnrEn épilogue,cette personne m'a indiqué qu'elle maintenait la somme proposée, malgré une erreur de sa part.rnrEn définitive,après retrait de ma franchise,le montant est inférieur de sept cent euros à la valeur d'achat.rnrIl me semble entendre,lire des pratiques commerciales afin de réduire la somme totale à rembourser mais je ne peux m'opposer sans éléments juridiques concrets.rnrMerci pour votre aide,vos liens,vos textes de loi éventuelsrrnrGilles